



Cofinoga me reclame un retard de paiement hors que je paie a dat

Par **mam92**, le **01/04/2015** à **10:33**

Bonjour,rnrnil y a quelques années, j'ai contracté un prêt à la consommation "cofinoga". Après un accident de parcours (divorce et chômage) j'ai déposé un dossier de surendettement recevable donc je devais payer à cette société depuis juillet 2002, pendant 92 mois, un remboursement de 15,24 €, chose que j'ai faite sans interruption ni retard, jusqu'au 02.2010. Ensuite, d'un commun accord avec cette société, mes mensualites sont passées à 30,00 €, à partir du 03.2010 je paie et continue de payer ces 30,00 €. Il me reste 1.140 € à régler pour solder ma dette.rnrnHier, le 31.03.2015, je recois un courrier AR de cette société me mentionnant que les remboursements mis en place ne sont pas respectés et que j'avais un retard de paiement de 1.140 € et me demande de régler cette somme d'ici 15 jours "sans règlement de ma part, passé ce delai, votre plan sera caduc. Une fois la caducité prononcée, des poursuites judiciaires devront être engagées".rnrnMa questions est : ont-il le droit d'exiger la somme restant à payer du fait que je n'ai aucun retard, je continue à payer mes 30,00 euros. Que faut-il que je fasse ?rnrnMerci pour les conseils que vous pourriez m'apporter. rnrnCordialement.

Par **Cofinoga**, le **02/04/2015** à **15:31**

Bonjour Mam92,rnrnJe me présente. Je suis Virginie et je suis en charge de la relation Client Cofinoga sur les forums.rnJ'ai lu votre témoignage. Je souhaiterais communiquer avec vous en message privé sur ce forum afin de pouvoir vérifier votre dossier.rnJe vous demanderais de bien vouloir me communiquer par message privé sur <http://www.experatoo.com/messagerie/> :rn- vos Nom et Prénomrn- votre date de naissancernJe me chargerai du suivi personnalisé de

votre demande.
Dans l'attente de votre réponse, je vous souhaite une très bonne
journée,
Virginie
Relation Client Cofinoga sur les forums